

Introduction

Le genre¹ a fait son entrée en sciences de l'éducation à Genève en 1977, avec les enseignements de Rosiska Darcy de Oliveira. Ses cours étaient, selon Edmée Ollagnier (2009), une extension du cours donné par Paolo Freire – alors réfugié politique à Genève (v. note 37 p.118) – traitant de «la pédagogie des opprimés». À sa suite, Martine Chaponnière puis Edmée Ollagnier ont continué à assurer cette formation, plutôt dans le champ de la formation des adultes, tout en militant pour l'introduction de cette question dans la formation de tous/tes les enseignant·e·s² et personnels éducatifs.

1 Le terme de «genre» n'existait pas à cette date et on parlait plutôt de «rapports sociaux de sexe», concept qui découlait des théories marxistes sur les rapports de classes sociales. Le cours de Rosiska Darcy s'intitulait «Femmes et formations» et traitait de la construction sociale du sexe et des rapports de pouvoir entre hommes et femmes.

2 Une notation épïcène, c'est-à-dire non marquée du point

Du côté de la société civile, une démarche a été initiée en 2004 par un groupe de lycéennes, qui a rédigé une pétition demandant la présence obligatoire d'autrices dans la liste de textes à étudier pour la Maturité gymnasiale. La question de l'égalité entre les sexes en éducation est devenue une volonté politique, énoncée en 2005 par le conseiller d'Etat en charge de l'Instruction publique, Charles Beer, qui en a fait une de ses priorités.

À partir de 2007, la Commission consultative de l'Égalité³ a profité de la mise en place de la nouvelle formation des enseignant·e·s du secondaire pour demander l'introduction d'un enseignement obligatoire sur le genre dans le curriculum de formation.

Ainsi, trente ans après la création du premier séminaire «femmes» à l'Université, au moment de la concrétisation du plan d'études et du curriculum de formation des enseignants du secondaire, le genre a été intégré dans la formation des enseignant·e·s au primaire comme au secondaire.

Que peut-on attendre d'un tel enseignement? Pourquoi est-il encore utile aujourd'hui, puisque, dans

de vue du genre grammatical, a été utilisée aussi souvent que possible, en particulier pour insister sur la mixité à l'intérieur des collectifs (étudiant·e·s, enseignant·e·s, etc.).

3 Cette Commission comporte des représentants des partis politiques, des départements de l'administration cantonale, des structures de l'égalité de la Ville de Genève, de l'Université et des Hautes écoles, des associations féministes, des partenaires sociaux et des communes genevoises.

l'Europe francophone, l'égalité entre les sexes est inscrite dans la loi ?

Nous le voyons dans ce bref historique, le sujet n'est pas récent et les sciences de l'éducation tirent la sonnette d'alarme depuis les années 1980. À cette époque, les filles étaient déjà meilleures que les garçons en primaire, mais on en parlait peu, tant ces résultats paraissaient impensables. Les femmes étaient de plus en plus nombreuses à devenir enseignantes du secondaire et certains collègues ou parents se demandaient si elles auraient suffisamment d'autorité pour « tenir » leur classe⁴. Enfin, malgré leur meilleur capital scolaire, les filles n'entraient pas dans les filières d'études les plus sélectives. Arrivées dans l'emploi, elles gagnaient à travail égal moins que leurs collègues hommes.

Trente ans plus tard, même si certains écarts ont réduit, si certaines inégalités criantes ont été déclarées hors-la-loi, le constat reste semblable dans les grandes lignes. Nous sommes toutefois mieux armé-e-s sur le plan théorique pour comprendre la dynamique des rapports sociaux de sexe et la manière dont ils se transforment. Tout d'abord, le concept de genre s'est stabilisé pour devenir une « catégorie d'analyse utile » dans les sciences de l'éducation, pour reprendre la formule de Joan Scott (1988) :

Le genre est un élément constitutif des rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les

4 Voir à ce sujet des commentaires d'enseignantes dans le dossier « Filles et femmes à l'écoles » du numéro 178-179 des *Cahiers pédagogiques* de 1979.

sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir. (p. 141)

Ensuite, la question de l'égalité filles/garçons à l'école a en partie changé de visage, en particulier à cause du paradoxe suivant : les filles semblent posséder un meilleur capital scolaire que les garçons... qu'elles ne transforment pas par la suite en un meilleur capital social. Autrement dit, tandis que les garçons sont surreprésentés dans la population en échec scolaire, les filles sont surreprésentées dans les filières aux débouchés professionnels incertains ou de moindre prestige. Pour avoir la même insertion professionnelle que les hommes, le même salaire, la même carrière, les femmes doivent en faire plus.

Ce Carnet propose un tour d'horizon des questions vives qui se posent dans le domaine de l'éducation au regard du genre. Il met en débat les questions d'actualité sur l'égalité à l'école entre les filles et les garçons et propose de mettre en œuvre une pédagogie de l'égalité.